

JANVIER  
2019

# Le Sillon

au cœur d'Yffiniac

Bulletin municipal



TOUTE L'ÉQUIPE MUNICIPALE  
ET LE PERSONNEL COMMUNAL  
VOUS SOUHAITENT UNE  
**BONNE ANNÉE 2019 !**

## ACTUALITÉS MUNICIPALES

Recensement de la population  
Les zones bleues  
de nouveau en vigueur

## SPORT, LOISIRS ET CULTURE

La Baie Numérique : pensez-y !  
Prix du roman Cézam 2018



**Samedi 15 décembre** - Au programme du Noël des enfants du personnel communal, un spectacle de magie suivi du goûter ont été très appréciés.



**Jedi 13 décembre** - Peu avant la trêve des confiseurs, les Amis de la Baie ont fêté la fin de l'année autour d'une table joliment garnie. Au cours du repas, plusieurs anniversaires ont été célébrés.



**Dimanche 9 décembre** - Tradition bien ancrée dans la commune, le repas de Noël du Haut Finia a rassemblé près de 80 personnes, dans un esprit d'échange, de rencontre et de solidarité, le tout en musique avec deux jeunes musiciens, Anaël et Juline. Le Père Noël était bien-sûr de la partie !



**Samedi 23 décembre**

(photo de gauche) - Comme chaque année, le bonhomme à la barbe blanche quitte le Pôle Nord pour prendre ses quartiers à la Gare le temps d'un après-midi, avec sa hotte remplie de bonbons.

**Jedi 27 décembre**

Annick Glâtre, adjointe aux affaires sociales, est allée remettre au nom du CCAS, l'un des 70 colis à monsieur André Tanguy, n'ayant pu se déplacer au repas des aînés.



**Samedi 1<sup>er</sup> décembre**

(photo de gauche) - Belle sensation de même pour Yffiniac Judo lors du Master D'Angers. Inscrit dans la catégorie de moins de 90 kilos, Arnaud Elinguel est reparti avec une médaille d'argent.

**Samedi 15 décembre**

Le club de judo s'est illustré encore une fois grâce à Lyse Versmisse, membre du pôle Espoir de Rennes qui a remporté la médaille d'or lors du tournoi Cadets National Label Excellence à Nantes.





## Le Sillon - Janvier 2019



## SOMMAIRE

### Actualités municipales

VISITES DE QUARTIER

UN MARCHÉ DE NOËL COURONNÉ DE SUCCÈS

RECENSEMENT DE LA POPULATION

RÉUNION DE LA JOURNÉE CITOYENNE

LES ZONES BLEUES DE NOUVEAU EN VIGUEUR

HOMMAGE À ALEXIS QUEMART.....P4-6

### Enfance jeunesse

LES ENFANTS AU JARDIN

UNE FIN D'ANNÉE SOLIDAIRE.....P7

### Sports, loisirs et culture

TÉLÉTHON : LES RÉSULTATS 2019

ATELIER MULTIMÉDIA : LA BAIE NUMÉRIQUE

PRIX DU ROMAN CÉZAM

LE RENDEZ-VOUS DES LECTEURS.....P8-9

### Bloc-notes

COLLECTE DES DÉCHETS : FAISONS LE POINT

GENDARMERIE : LA BRIGADE NUMÉRIQUE

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES.....P10

Conseil municipal/ Opposition.....P11

Au fil des jours / Agenda.....P12

## A NOTER

### Population au 1<sup>er</sup> janvier 2019

L'INSEE vient de communiquer les chiffres de la population légale au 1<sup>er</sup> janvier 2019 : 5 110 habitants

- population municipale : 5 019
- population comptée à part : 91
- population totale : 5 110

## Promesses de jours meilleurs ?

Les mouvements sociaux qui ont agité le pays en cette fin d'année ont révélé, selon les propres termes du Président de la République, lors de son allocution du 10 décembre, une «colère et une indignation profondes».

Excédés par trop de taxes, par un pouvoir d'achat en régression constante, et aussi frustrés d'une représentation nationale trop déconnectée des réalités du quotidien des citoyens de base, les «Gilets jaunes» ont exprimé une exaspération légitime, partagée par la plupart des Français...

Mais, intrinsèquement anarchique, le mouvement s'est emballé et, malgré des acquis significatifs, cherche encore à prospérer dans une logique jusqu'au-bou-tiste qu'il devient, pour beaucoup, difficile de continuer à cautionner.

Pour renouer le dialogue avec les citoyens, le Président s'en remet aux bons petits soldats de la République, décidément taillables et corvéables à merci, que sont les maires afin de «bâtir le socle du nouveau contrat pour la nation».

Que faut-il espérer de cette démarche ? Nous le saurons sans doute bientôt... Si nous y contribuons, quoi qu'il arrive, nous le ferons en nous employant à défendre nos valeurs, celles qui sous-tendent toutes nos actions depuis maintenant presque 18 ans.

Cette année qui démarre permettra d'en faire le bilan ; il s'agit d'un exercice naturel et sain de fin de mandat ; nous y consacrerons donc un peu de temps. Pour autant en 2019 l'équipe municipale reste entièrement mobilisée : nous n'oublierons pas de gérer les affaires courantes et aussi de penser à notre développement et à nos investissements.

L'actualité dans ce domaine se concentrera à nouveau sur le Centre-ville qui verra notamment le démarrage de grosses opérations de logements sociaux programmées de longue date, enfin en voie de concrétisation.

Par ailleurs les travaux de gros entretien de l'église, débiteront cette année et mobiliseront des enveloppes budgétaires conséquentes sur les 3 années à venir. Enfin, le lotissement du Buchonnet a démarré et la commercialisation s'avère très dynamique. Cette belle opération, contribuera notablement à renouveler profondément le paysage du secteur de la Gare.

Le Centre historique de ce quartier ne sera pas oublié puisqu'une opération de requalification urbaine y sera également prochainement lancée.

Nous aurons l'occasion au fil des mois et des «Sillon» de revenir sur tous ces points.

La Commune continue à se développer, accueille de nouveaux habitants, enrichit et entretient son patrimoine et améliore ses services. Gageons donc qu'elle continuera encore à le faire dans les années à venir et qu'elle apportera ainsi sa pierre à l'édifice du «mieux vivre en France».

Souhaitons que celui-ci trouve à se matérialiser dans les semaines et mois à venir...

Dans l'attente de ces jours meilleurs, je vous souhaite à tous, très sincèrement, et très chaleureusement, une excellente année 2019.

**Michel Hinault**  
Maire d'Yffiniac

## Visites de quartiers

### Les élus à votre rencontre

Deux visites de quartier étaient programmées en décembre dernier : le quartier des Grèves le 1<sup>er</sup> et Les Villes Hervé le 15. Rappelons-le, ces rencontres ont pour but d'entretenir des liens de proximité avec la population, d'entendre ses besoins et voir ce qui peut être amélioré.



Les riverains se sont retrouvés à la salle des Fêtes pour échanger avec les élus.

#### Le lotissement des Grèves, lotissement de la Ville Nyse et la rue des Grèves

● **Concernant la vitesse** : un premier point d'échange a été fait dans le quartier notamment au niveau de la rue des trois petits ponts, des habitants proposaient la mise en place de chicanes mais les ponts sont déjà des chicanes naturelles...

La sécurisation des piétons sur cette même voie a été réclamée : ce dossier sera étudié avec la poursuite de l'aménagement de l'aire d'accueil et se traduira par un cheminement piéton servant également pour les randonnées, balades et facilitera le passage des poussettes.

● **La pause d'un panneau sens interdit** : est demandé au sein du lotissement suite au réaménagement, le GPS indiquant encore l'ancien sens de circulation.

● **Concernant la mauvaise réception de la télévision** suite aux modifications de fréquences des opérateurs téléphoniques, nous vous invitons à composer le 0 970 818 818.

● **La fibre optique** : sujet qui revient à chaque visite de quartier, l'adjoint aux travaux Jean-Yves Martin annonce qu'un article spécifique sur la fibre sera fait dans un prochain Sillon, mais d'ores et déjà on peut dire que 8 armoires sur les 10 sont installées sur Yffiniac, et que pour le reste, (raccordement et arrivée dans les maisons) cela demandera encore quelques mois d'attente.

● **Concernant l'ancien espace des gens du voyage**, le Maire annonce que les anciens équipements sont rasés, les sapins

seront coupés pour laisser place à un lieu qui s'inscrira dans le milieu naturel de la baie, le carrefour sera lui-même réaménagé pour sécuriser la circulation dans cet environnement. Des places de parking seront créées pour favoriser le point de ralliement avant les départs en randonnées dans la baie.

● **Félicitations** : au milieu de toutes ces observations et propositions, une habitante du quartier a tenu à faire un compliment aux services espaces verts pour leur « réalisation paysagère super » s'est-elle exprimée, « je trouve cela très gai ». cela méritait d'être souligné, félicitation à nos services.



Les riverains du quartier des Villes Hervé ont rencontré le maire et les élus au plateau sportif.

#### Les Villes Hervé

L'entretien des haies, des arbres et des espaces verts en général : les habitants ont rappelé la nécessité de descendre la hauteur des plantations au sortir des rues donnant sur la rue René Coty, c'est une question de meilleure visibilité et donc de sécurité. Sur la question du ramassage des feuilles tombées sur les espaces verts publics, le Maire précise que ces feuilles restent au sol, elles se dégradent et viennent apporter un humus naturel au sol.

● **Concernant la pose du compteur Linky** : le maire a précisé que les ondes auxquelles nous sommes soumis sont ici des ondes à Hautes Fréquences, c'est-à-dire des ondes qui alimentent tous les jours nos postes radio, inoffensives pour notre santé.

● **La fibre optique** : c'est le sujet majeur des visites de quartiers de cette année 2018, Jean-Yves Martin adjoint explique la progression du déploiement au sein de la commune, il précise que les premiers Yffiniacais seront branchés fin du 1<sup>er</sup> semestre 2019.

● **La piste cyclable entre le bourg et les Villes Hervé** : le dossier est toujours d'actualité mais un temps est nécessaire afin de réaliser des emprises sur des terrains privés. Pour autant, tout le monde a conscience du dénivelé du circuit et de la difficulté de répondre à toutes les contraintes naturelles.

Prochaine visite : samedi 26 janvier

→ Bellevue, Saint Aubin, Lot. des Cours, L'Aubée : rendez-vous à 10h30 au rond point rue Pompidou

## Marché du dimanche

### Un premier marché de Noël couronné de succès

Belle réussite pour ce premier marché de Noël auquel les habitants ont répondu présents tout au long de la matinée. Quant aux commerçants, ils avaient décoré leurs étals de guirlandes, de fleurs... et d'autres motifs tous aussi brillants les uns que les autres. Le comité d'animation, partie prenante de cette journée, a servi café et vin chauds pour le plus grand bonheur des clients et visiteurs du marché. Les tirages au sort des paniers garnis de différentes denrées, objets, bons d'achats

offerts par les commerçants ont désigné quatre gagnants. Une dizaine de nouveaux commerçants venus rejoindre le marché pour ce dimanche ont reçu beaucoup de visites, ce qui a permis de faire les derniers achats en foie gras, plantes, bières, bijoux, petits objets décoratifs... bref il y en avait pour tous les goûts... Le Père Noël a ravi les enfants, ne cessant de distribuer des bonbons, mandarines et chocolats...sans oublier la photo souvenir avec le bonhomme à la barbe blanche.

Le moment final, tout à fait convivial avec le résultat du concours de décorations des étals des commerçants par un jury composé d'élus avec Alain Thoraval, Cathy Rivière et Jean-François Rolland. Ce fut une belle émulation entre les commerçants, le 1er prix étant pour Gwen le crêpier. A noter : un prix spécial à Clarisse la fromagère déguisée en ours brun, qui a accompagné le Père Noël durant toute la matinée. Un grand merci aux musiciens pour leur participation à l'animation.



## Recensement de la population Yffiniacaise

Du 17 janvier au 16 février



Cinq des agents recenseurs sont venus se présenter en mairie.

Le recensement de la population de la commune va démarrer le 17 janvier et se terminera le 16 février prochain. L'occasion pour la commune de connaître avec une plus grande précision sa population et ses particularités.

#### Comment le recensement va-t-il se dérouler ?

Afin de procéder au recensement de la population, la commune d'Yffiniac a recruté 10 agents recenseurs.

#### Comment les reconnaître ?

Tous les agents recenseurs seront munis d'une carte tricolore avec leur photographie. À partir du 17 janvier, les agents recenseurs vont se déplacer dans tous les foyers pour remettre les imprimés que les Yffiniacais devront remplir (avec l'aide des agents recenseurs si nécessaire).

#### À quoi sert le recensement de la population ?

Le recensement qui, dans les villes de moins de 10 000 habitants comme Yffiniac, a lieu tous les cinq ans, et permet de disposer de connaissances plus précises de la population pour mieux répondre à ses besoins (équipements publics, logements,...).

## Journée citoyenne

# Prochaine réunion préparatoire mercredi 23 janvier

La journée citoyenne aura lieu le samedi 15 juin 2019. Lors de la première réunion préparatoire du mercredi 12 décembre à laquelle les Yffiniacais étaient conviés à participer, plusieurs idées de chantiers ont déjà émergé : remise en valeur du patrimoine (nettoyage, maçonnerie et débroussaillage de lavoirs, fontaines, calvaires), fabrication de mangeoires à oiseaux, maisons à insectes, cabanes à livres, plantation sur

l'espace public d'arbres fruitiers, fabrication et pose de bacs à mégots, plantations sur l'espace public d'arbres fruitiers, etc.

### Réunion mercredi 23 janvier à 18h30

Vous êtes invités à venir soumettre d'autres propositions afin de compléter le programme des travaux. Une sélection sera effectuée et des groupes de travail seront constitués au cours de ce 2<sup>e</sup> rendez-vous.

**Pas besoin d'être  
un super héros  
pour embellir la ville**



**Mercredi 23 janvier**

**réunion préparatoire**

**18h30**  
salle du conseil

**Journée  
Citoyenne**  
Yffiniac

Une journée pour se mobiliser - 15 juin 2019

## Les zones bleues

# De nouveau en vigueur



Le nouvel aménagement du centre-ville, inauguré il y a quelques semaines, a engendré des modifications en matière de stationnement, qui seront appliquées à

partir de ce début d'année 2019. La zone bleue comprend désormais le parking de la rue des Écoles et la rue de l'Église, en plus de la place des Chocards. Le stationnement dans cette zone est autorisé et gratuit pour une durée limitée à 1h30, tous les jours de 8h30 à 12h et de 14h à 18h, du lundi au samedi, hors dimanche et jours fériés. L'apposition d'un disque de stationnement sur le tableau de bord du véhicule est obligatoire.

Le dépassement du temps de stationnement et la non apposition du disque horaire sont passibles d'une contravention de la première classe, soit 17€.

### Une zone de rencontre place de la Mairie.

Cette espace donne la priorité de circulation aux piétons sur les vélos et les véhicules motorisés. La vitesse de circulation y est limitée à 20 km/h et le stationnement y est autorisé sur les emplacements matérialisés uniquement. Tout stationnement en dehors d'un emplacement matérialisé est passible d'une contravention de la deuxième classe, soit 35€. Le stationnement sur trottoir est quant à lui sanctionné d'une contravention de la quatrième classe, soit 130€. Pour rappel, le parking de « l'îlot poste », le parking de la Poste (rue des Grèves), la rue du 19 Mars 1962, et la rue du Général de Gaulle, dans sa partie comprise entre la rue de la Ville Nyze et la rue des Grèves sont maintenus en zone bleue.

## Hommage à Alexis Quémart

# Animateur au service Enfance Jeunesse

Employé à la commune depuis 2006, Alexis Quémart nous a quittés le 18 décembre dernier des suites d'une maladie, à l'âge de 33 ans. Ce décès a suscité une vive émotion au sein du conseil municipal, du personnel communal et plus précisément parmi ses proches collègues du service Enfance Jeunesse, ainsi que les enfants dont il s'occupait. Les parents ont également exprimé leur grande tristesse face à cette terrible nouvelle. Alexis était reconnu pour son extrême gentillesse, ses qualités relationnelles auprès des enfants et sa grande expérience de l'animation. Passionné par son travail qui était pour lui un véritable

credo, il laissera un grand vide autour de lui. Fin bricoleur, toujours disponible pour aider et dépanner son entourage, il était doté d'une immense générosité. Chauffeur de car pour le plus grand plaisir des enfants, Alexis avait le sens des responsabilités.

Nous tenons à remercier l'ensemble des parents d'élèves et enseignants d'avoir permis à toute l'équipe d'animation de reprendre ses fonctions un peu plus tard le jour des obsèques. La municipalité et ses collègues lui rendent hommage et prennent part à la douleur de la famille.





## Repas Noël à la cantine

Une joyeuse ambiance régnait à la cantine pour le repas de Noël que les enfants attendaient avec impatience. Les petits gourmets étaient fin prêts pour déguster le fameux Père Noël en chocolat et clémentines.



## Maison de la Petite Enfance

### Les tout-petits ont fêté Noël

Journée de fête pour les tout-petits qui, avec leurs parents, ont pu déguster quelques douceurs de Noël avant de profiter du spectacle de marionnettes « Punctata » de la compagnie Artoutaï. Une histoire douce et affectueuse sur la rencontre poétique d'une coccinelle gourmande qu'on appelle Punctata et d'une petite chenille verte. Après l'approche et la découverte, une complicité s'installe entre les deux insectes qui partagent avec harmonie leur espace de vie. Et PUNCTATA, ça veut dire quoi ? C'est le nom scientifique de Madame coccinelle : *Coccinella punctata* qui signifie « scarabée à points ».



## Relais Parents Assistants Maternels

### À vos agendas !

Comment accompagner l'enfant dans la découverte de son corps, de son environnement, tout en respectant son développement psychomoteur ? Pour apporter des réponses à cette question, le Relais fait appel à Annabelle Gateau, psychomotricienne, pour explorer le thème de la motricité comme outil d'expression, de découverte sensorielle, d'épanouissement et d'autonomie.

Le RPAM (Relais Parents Assistants Maternels) propose des ateliers, tout d'abord des soirées

d'information et d'échanges les mardis 15 janvier et 5 mars à 20h salle ex-Sivom à Yffiniac (CTE) ensuite dans un second temps, les ateliers d'éveil seront proposés lors de 3 séances : Les vendredis 18 janvier, 25 janvier et 8 février, Salle « Libre Cours » au Patio.

Le RPAM propose également gratuitement sur inscription des animations « éveil et jeux ». Au programme sur Yffiniac en janvier les prochains espaces jeux sont organisés les lundi 7, 14 et 28 janvier au Patio (Libre Cours).

## École Simone Veil

### L'atelier jardinage

L'école est un lieu d'apprentissage privilégié dans la vie des plus petits, un moment également propice à la découverte de son environnement. L'an dernier, la mairie a mis à disposition des carrés de jardin pour les élèves de l'école Simone Veil. Les enfants de CP ont pu profiter de cette installation pour découvrir les joies du jardinage en plantant des bulbes de tulipes et jonquilles. Après les fleurs de printemps viendront bientôt les légumes de saisons que les enfants vont pouvoir cultiver eux-mêmes.



## École Saint-Aubin

### Fin d'année solidaire pour les fêtes

Dans la bonne humeur ambiante, 25 parents et enseignants se sont retrouvés à l'école Saint Aubin pour réaliser différents travaux en vue d'améliorer les équipements de l'école.

Au programme de cette journée d'entraide, de la plomberie, de l'électricité, la fixation de tableaux, de paniers de basket, le nettoyage des murs, etc. Un récupérateur d'eau de pluie a également été installé, et servira à entretenir toutes les plantations de l'établissement.

L'un des gros chantiers de la journée était le démolissage des toilettes CP/CE1. Celles-ci seront reconstruites à neuf durant cette année scolaire. Une solidarité qui passe aussi par des moments de convivialité.



Le vendredi 25 janvier, l'APEL de Saint Aubin organise à la salle des Fêtes d'Yffiniac son repas crêpes et galettes, à partir de 19h00. Les bons de commande pour le repas de l'APEL sont en téléchargement sur le site de l'école et le bulletin est à retourner à l'école pour le 11 janvier au plus tard.

## Téléthon

### Résultats 2019

Une belle performance encore cette année pour le Téléthon récoltant 5 934€, dépassant ainsi le résultat de l'an dernier (5 200€). Entre le vide-grenier qui a attiré plus de 2000 visiteurs, les pièces de théâtre des Choc'Art, une salle comble pour le dîner spectacle de la troupe Mishowco, le spectacle de l'association Ass Mat'I Bulles, le Zumbathon...le succès était au rendez-vous. Ce chiffre comprend les dons des associations ainsi que les recettes de l'Anse Solidaire Yffiniac, à savoir : le vide grenier et le dîner spectacle. Malgré la conjoncture, c'est un très beau résultat. Il faut ici remercier les bénévoles des différentes associations et surtout l'Anse Solidaire Yffiniac représentée par Nicolas Bouliou.



## Ouverture saison

### L'hippodrome de la Baie au galop

La nouvelle année commence fort à l'hippodrome qui prépare déjà l'arrivée des courses de l'hiver. Le coup d'envoi de cette année 2019 sera lancé lundi 21 janvier pour les trotteurs. Ensuite, rendez-vous en février et mars avec notamment la course premium le 31 mars retransmis en direct sur la chaîne Équidia.

#### Rendez-vous 2019

- Lundi 21/01 - trot
- Lundi 11/02 - trot
- Dimanche 03/03 - trot et obstacle
- Dimanche 17/03 - plat et obstacle
- Dimanche 31/03 - trot premium (12h)

## Repas dansant

### Partons aux Antilles

L'association Carib'son vous propose un repas dansant et vous emmène aux Antilles, pour l'occasion laissez-vous emporter par une soirée des plus chaleureuse. Les réservations sont possibles jusqu'au 3 février auprès de l'association : au 07 81 16 42 26 ou par mail [associationcaribson@gmail.com](mailto:associationcaribson@gmail.com).

**Samedi 9 février - Dès 19h30**  
**Salle des Fêtes**

**Tout public - repas 20€**  
**Résa : 07 81 16 42 26**

## Spectacle

### Succès du Petit Prince



Petits et grands ont assisté à un spectacle intitulé *Le petit prince et l'aviatrice*, présenté par la compagnie des Arts Titulés au Patio, une adaptation de l'oeuvre originale d'Antoine de Saint Exupéry par une marionnettiste.

## Atelier multimédia

### La Baie numérique

Le Patio, la médiathèque Yffiniacaise, vous propose 2 séances de présentation et découverte des services numériques disponibles sur le site [mediathequesdelabaie.fr](http://mediathequesdelabaie.fr). Venez découvrir la Baie Numérique et ses multiples ressources : livres, films, musique, jeux... La Baie Numérique vous permet d'accéder gratuitement (compris dans votre abonnement aux Médiathèques de la Baie) à

une offre culturelle complète : vidéo à la demande, musique en ligne, presse en ligne, auto-formation, livres numériques et espace jeunesse.

**Mercredi 16 janvier à 10h ou vendredi 25 janvier à 14h - Durée : 2h - Gratuit**

**Renseignements et inscription à la médiathèque au 02 96 72 74 27**



Le site Internet de La Baie Numérique

## Littérature

### Prix du roman Cézam 2018



Le prix littéraire Cézam est un prix littéraire inter CE, récompensant chaque année parmi une sélection de 10 ouvrages, le livre préféré du jury, composé de 3 500 salariés lecteurs-votants. Il s'agissait en 2018 de la 21<sup>e</sup> édition avec 350 comités d'entreprise participants. Cette année au national et au régional, on retrouve le même trio de tête mais pas le même gagnant. Colin Niel et son roman « Seuls les bêtes » se hisse au sommet, avec pour trame de fond une enquête sur la disparition d'une femme en milieu alpin. À sa suite, « La nuit des Béguines » d'Alice Kiner

retrace dans une ambiance moyenâgeuse l'histoire des Béguines, ses femmes pieuses qui échappaient à l'autorité du clergé. Enfin Jean Hegland signe un roman fin du monde des plus réaliste à la 3<sup>e</sup> place, avec « Dans la forêt », deux adolescentes doivent survivre recluses dans la forêt. Au régional, Jean Hegland et Colin Niel inversent leur rôle, c'est donc le roman « Dans la forêt » qui remportent la 1<sup>ère</sup> place au niveau local.

**Vous pouvez retrouver ces romans dans votre médiathèque Le Patio.**

## Le rendez-vous des lecteurs

### Ça bouge au Patio



La médiathèque accueille une fois par mois un étrange rituel : un petit comité prend place dans la salle l'Escapade du Patio où les discussions vont bon train, mais que se trame-t-il derrière les portes closes de cet espace voué aux animations culturelles ? Il s'agit en fait de la rencontre mensuelle des lecteurs. Dans une ambiance décontractée et bonne enfant, de gauche à droite

Marylise François, Nelly Pêcheux et Anita Meniaca sous la houlette bienveillante de Françoise Lautredou responsable des animations du Patio, se retrouvent autour d'un café chaque mois pour discuter de leurs dernières lectures, échanger leurs critiques des romans ou encore partager leurs coups de cœur. De cette réunion mensuelle des lecteurs a germé une idée :

pourquoi ne pas proposer un cahier des « coups de cœur » ? ! Il laisse la possibilité à chacun de partager ses propres lectures. Au fil des pages, on peut écrire sa propre critique pour inspirer les amateurs friands de bons mots à suivre ses conseils et qui sait peut-être trouver sa nouvelle vocation de critique littéraire.

**Vous aussi vous souhaitez participer et apporter vos lectures ?**

**Le prochain rendez-vous aura lieu le 7 janvier à 15h, Salle l'Escapade au Patio.**



Le cahier des coups de cœur est à consulter dans les rayonnages.



## Collecte des déchets Faisons le point

Le calendrier de collecte des déchets, distribué avec le Sillon de décembre, vous permet de connaître les jours et les heures de passage des services de Saint-Brieuc agglomération qui assure la collecte des déchets.

Voici un rappel des bonnes pratiques, utile au quotidien :

- La collecte de vos déchets a lieu entre 5h et 20h : veillez à sortir vos conteneurs la veille au soir.
- En période de travaux, déposez vos conteneurs au bout de votre rue.
- Les jours fériés, la collecte est toujours reportée ou avancée au samedi le plus proche de ce jour.
- Les jours de collecte sont : le vendredi pour les ordures ménagères (poubelle marron) ; le lundi tous les 15 jours (poubelle jaune) ; le lundi toutes les 4 semaines (poubelle verte). Les dates précises sont notées sur votre calendrier de collecte.

• Rappel : pensez à ramasser vos conteneurs le jour même de la collecte pour ne pas encombrer le passage.

• L'Agglo a également mis en place un partenariat avec une Start-up pour mettre à disposition l'application Hoali, permettant d'avoir des informations sur le recyclage, de connaître les lieux de dépôts en déchèterie ou encore de connaître les horaires de collecte, tout ça sur votre smartphone ou tablette.

**Une question subsiste ? Je contacte le Service collecte au 0 810 121 600 du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 (numéro Azur, coût d'un appel local depuis un poste fixe).**



## Comptage des oiseaux des jardins

### Samedi 26 et dimanche 27 janvier 2019

Le Groupe d'études ornithologiques des Côtes-d'Armor (GEOCA) organise le 11<sup>e</sup> comptage des oiseaux des jardins en Côtes d'Armor les samedi 26 et dimanche 27 janvier 2019. Cette opération de science participative se veut à la fois un moment de sensibilisation et d'information sur les oiseaux les plus communs mais aussi un outil de connaissance sur l'évolution des populations de ces espèces qui

connaissent, pour certaines, de dramatiques chutes d'effectifs ces dernières années. Pour participer c'est simple, il suffit de télécharger le formulaire de comptage sur le site : [www.geoca.fr](http://www.geoca.fr) ou [www.bretagnevivante.org](http://www.bretagnevivante.org) puis de transmettre les informations. Un bilan du week-end sera transmis à chaque participant et publié au printemps 2019.

## Gendarmerie

### La Brigade numérique

La Brigade numérique a été mise en place en février 2018, située à Rennes et constituée de 20 gendarmes spécialement formés à l'accueil à distance, elle est accessible 7j/7 et 24h/24 pour répondre aux internautes. L'unité est en charge de traiter «les demandes non urgentes» et assure un service complé-

mentaire des unités de terrain. Elle permet aux personnes ne pouvant se déplacer sur leurs heures de travail ou en situation de handicap par exemple de pouvoir solliciter les gendarmes. Il n'est pas possible de porter plainte en ligne mais la brigade numérique offre tout de même la possibilité de s'informer

sur la réglementation, de se renseigner sur le recrutement ou encore d'établir un premier signalement concernant entre autres le volet consacré aux violences sexistes et sexuelles ouvert en juin.

**Accessible via la page du site internet de la Gendarmerie Nationale.**

## Inscription liste électorale (élections européennes)

### vous avez jusqu'au 30 mars 2019

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019 les modalités de gestion des listes électorales changent. La liste est désormais un R.E.U (Répertoire Électoral Unique) tenu par l'INSEE. Changement majeur pour l'électeur, la suppression de la date limite de dépôt d'une demande d'inscription fixée jusqu'alors au 31 décembre.

**Les demandes d'inscriptions sont acceptées jusqu'au samedi 30 mars 2019.**

La loi introduit également quelques modifi-

cations sur les conditions d'inscription sur les listes électorales, notamment :

- Assouplissement de la condition d'attache avec la commune liée à la qualité de contribuable en réduisant de 5 à 2 années consécutives la durée d'inscription aux rôles des contributions directes communales.
- Les enfants de moins de 26 ans dont les parents ont leur domicile sur la commune pourront désormais s'inscrire sur la liste électorale

(ex : étudiants et jeunes travailleurs)

- Les jeunes qui atteignent la majorité sont inscrits d'office sur la liste ; ceux qui atteignent la majorité entre les 2 tours de scrutin seront également inscrits (jusqu'à maintenant, il fallait être majeur avant le 1<sup>er</sup> tour)
- La double inscription concernant les électeurs français établis hors de France n'est plus autorisée. Ces électeurs ont jusqu'au 30 mars pour choisir leur liste de rattachement.

### Conseil municipal du 3 décembre 2018 en bref

Le Conseil Municipal

- Commande au Syndicat départemental d'énergie l'effacement du réseau téléphonique au droit du 12 rue Monseigneur Le Mée (site de l'ancien garage Renault) lié au projet de création de logements (unanimité).
- Actualise le tableau de la voirie communale, pour un linéaire un total de 68,50 kms (unanimité).
- Approuve la décision modificative n° 1 qui ajuste les prévisions du budget primitif pour permettre la finalisation de son exécution. Elle s'équilibre à + 800 € en section de fonction-

nement et + 59 000 € en section d'investissement (25 pour, 2 abstentions).

- Clôt le budget annexe du Buchonnet, cette opération ayant été concédée à l'opérateur public «Baie d'Armor Aménagement» (unanimité).
- Acquiert un bac d'équarrissage, dont le financement sera partagé avec les communes de Languieux, Trégueux et Hillion. Cet équipement sera situé au Centre d'exploitation de Saint-Briec-Est, rue du Pompin, et sa gestion sera confiée à Saint Briec Armor Agglomération en concertation avec les sociétés de chasse des 4 communes (unanimité).
- Fixe les tarifs des services et de l'utilisation des équipements municipaux pour l'année

2019 (unanimité).

- Crée 10 postes d'agents recenseurs et fixe les conditions de leur rémunération, aux fins de réaliser l'enquête 2019, qui se déroulera entre la mi-janvier et la mi-février et (unanimité).
- Prend acte du rapport d'activités et de développement durable de l'exercice 2017 de Saint-Briec Armor Agglomération présenté par le Maire (délibération ne donnant pas lieu à vote).
- Emet un avis favorable à 3 ouvertures dominicales pour les concessions automobiles en 2019, les 17 mars, 16 juin et 13 octobre (25 pour, 1 contre, 1 abstention).

### OPPOSITION

## Yffiniac pour vous

### Tous nos vœux pour 2019

Dernière ligne droite avant les prochaines échéances municipales, car en 2020 les élus locaux seront renouvelés. Cette année il va y avoir les élections Européennes, souhaitons dans l'intérêt général que la démagogie et le populisme ne l'emportent pas. Pour ce qui nous concerne, nous continuerons à défendre avec ardeur les idées sur lesquelles vous nous avez accordé votre confiance. Nous avons émis des réserves sur les travaux du centre bourg et nos craintes étaient justifiées, la majorité vous dira « c'est notre choix.» en général quand on est dans l'opposition c'est que l'on ne partage pas l'ensemble des choix de la majorité, si ce n'est

pas le cas on appartient à cette majorité de manière implicite. Le marché est une réussite et espérons que cela va durer, mais c'est vraiment compliqué de stationner à l'heure de l'office religieux. Nous avons évoqué le sujet en son temps et avons subi un renvoi dans les 22 assez sèchement, le moins qu'on puisse dire c'est que nous n'avons pas été écoutés mais qu'aujourd'hui le problème se pose. Un petit mot sur les délégations à l'agglomération : si on peut se réjouir de la mutualisation de certains services, il nous faut être attentifs et se poser les bonnes questions sur d'autres. En transférant le CCAS (aide à domicile) à l'agglomération nous craignons

que la notion de proximité si chère à nos valeurs ne soit remplacée sans le vouloir par une gestion administrative qui conduirait à une déshumanisation du système, dans ce domaine l'éloignement du centre décisionnaire n'est jamais bon. Il en va de soi pour le P.L.U. quand sera-t-il quand celui-ci sera géré par l'agglomération ? Bonne année à tous et surtout une bonne santé, nous vous souhaitons le meilleur pour vous et vos proches, plein de belles et bonnes choses.

Prenez contact ou rendez-vous avec nous : André Rabet 06 80 10 15 63, Laurent Boulay 06 07 37 10 27 ou sur notre site « yffiniacpourvous.fr »

## « Ecouter-Echanger-Agir » pour Yffiniac

### Bonne année 2019

La récente crise vécue, avec l'épisode des « Gilets Jaunes », nous interpelle sur la fracture existante entre les plus riches et les plus pauvres, mais aussi entre la sphère parisienne, les grandes métropoles et nos petits territoires ruraux. Une opposition entre, la France des villes et la France des champs. Il faut faire attention à l'impact de chaque mesure, surtout quand elles touchent des ménages modestes. Bref, une colère populaire, de citoyens se considérant de seconde zone, laissés de côté par les politiques publiques, alors que les territoires ruraux demandent plus de présence de l'Etat. On a pu constater, que ce mouvement s'est mis en marche, en dehors des corps intermédiaires que sont les élus de territoire, les organisations syndicales, les associations, montrant ainsi une perte de légitimité de la

représentation territoriale, accentuée par le désintérêt de l'Etat envers les élus de la ruralité. Ce conflit met en lumière un désarroi, auquel il faudra trouver des solutions, qui ne passeront certainement pas, par la violence qui s'est emparée de certains groupes de manifestants. Un vaste débat devra être ouvert dans nos territoires ruraux, pour définir le juste niveau de service public, au plus près des citoyens, alors que pour l'heure, les intercommunalités, par le biais de transferts de compétence, éloignent souvent le citoyen d'un service de proximité immédiate. Sentiment accentué, par le passage au tout numérique- dès 2019 on ne pourra plus déclarer ses revenus que par Internet.

Les maires et les élus locaux devront être des interlocuteurs privilégiés dans ce processus, pour revenir à une vraie démocra-

tie, au plus près des préoccupations des citoyens. Il s'agira en effet de redonner tout son sens au rôle des élus et des milieux associatifs, pour éviter que de tels mouvements spontanés ne viennent dévaloriser l'action entreprise par les élus de terrain, pour défendre les intérêts de tous les habitants de leur territoire. A l'aube de cette nouvelle année 2019, espérons que nos gouvernants sauront actionner les bons leviers, avec l'ensemble des élus que nous sommes, pour permettre à chacun d'y trouver son compte. Bonne et heureuse année 2019, à chacun d'entre vous.

Retrouvez nous à la permanence du samedi 5 janvier à 11h en mairie

Vos élus « Ecouter-Echanger-Agir » pour Yffiniac - F.Robert A.Pihan F.Bouliou M.Ballay 07 82 22 88 16 - Fryffi2014@free.fr

Rejoignez-nous  
sur notre page  
Facebook :  
Ville d'Yffiniac



## Etat Civil

### NAISSANCES

- 27/11/18 - Éva Guegan, Le Plessix
- 27/11/18 - Soline Normand, 8 Impasse Alegrin
- 15/12/18 - Liya Morin Tribourdeau, 49bis rue René Coty

### DÉCÈS

- 14/12/18 - Simone Bouguet, 94 ans, 9 rue de l'Église

## Urbanisme

### DÉCLARATION PRÉALABLE

- Mme Marie-Françoise Lollieroux, 13 rue Théodore Botrel, peinture sur menuiseries existantes
- M. Mathieu Kermaidic, 14B rue de Carvidy, pose d'un châssis de toit
- M. Jean-Claude Grimaud, 28 rue Julien Quintin, clôture
- M. Rosane Rault, 17 rue Paul Gauguin, clôture
- Mme Laurence Delamarre, 12 rue des Euphorbes, véranda
- M. André Wolak, 3 rue des Villes Hervé, carport
- M. Maxime Lorand, 24 rue des Villes Tanets, clôture
- M. Pierre-Antoine Gallier, 2 rue Paul Gauguin, remplacement fenêtre de toit et pose de panneaux solaires
- M. Yohann Carlo, 12 impasse du Rocher Fini, création d'une porte
- Mme Alexandra Provost, 5 rue de Brest, abri de jardin et clôture

### PERMIS DE CONSTRUIRE

- M. Steevy Le Beuvant, lotissement Le Buchonnet, construction maison individuelle
- M. Renan Le Louet, lotissement Le Buchonnet, construction maison individuelle
- SCCV Monseigneur Le Mée, rue Monseigneur Le Mée, construction de 5 logements
- Biscuiterie Carrée, 2 rue du Verger, création d'un local compresseur en extension d'un bâtiment existant
- M. Bogdam Carasel, 18 rue du Chemin Noë, carport et abri de jardin
- M. Rannou et Mme Delanghe, lotissement Le Buchonnet, maison individuelle et clôture

### PERMIS DE DÉMOLIR

- Etablissement public foncier de Bretagne, 45 rue François Jaffrain, démolition d'entrepôts
- SCI Hamon Immobilière, 8 rue du Verger, aire de stationnement ouverte au public



Chaque 3<sup>e</sup> dimanche du mois : rassemblement de véhicules anciens  
Parking Hyper U

## JANVIER

### MERCREDI 9

Concours boulistes - Boulodrome (Union Bouliste de la Baie)

### VENDREDI 11

Voeux du maire à la population - 19h - Salle du Belvédère  
Assemblée générale - Croix Bertrand - 19h (Haut Finia)

### SAMEDI 12

Stage - Libre cour - 9h30 (Terre d'Harmonie)  
Soirée Auberge Espagnole - Salle triskell - 17h30 (Carib'son)

### JEUDI 17

Assemblée Générale - 14h - Salle Triskell (Amis de la Baie)

### VENDREDI 18

Galette des rois - Salle Triskell - 18h30 (Mordus de l'Auto)

### SAMEDI 19

Galette des rois - Salle triskell - 20h (Amicale des Cyclos)  
Galette des rois des Jardins partagés - Salle Trait d'Union - 16h

### DIMANCHE 20

Galette des rois - Salle Vauriault - 15h (Fraiches Cancan)

### MARDI 22

Galette des rois - Salle Triskell - 18h (Pétanque Club de la Baie)

### MERCREDI 23

Journée régionale - Dojo - (UGSEL)  
Réunion préparation Journée Citoyenne - Salle du Conseil - 18h30

### VENDREDI 25

Galette des rois - Salle Triskell - 20h30 (Traînes-Savates)  
Soirée galettes - crêpes - Salle des Fêtes - 19h (APEL)  
Galette des rois - Salle Trait d'Union - 18h (Amicale Laïque)

### SAMEDI 26

Fest Deiz - Salle des Fêtes - 14h (Danses Bretonnes de la Baie)  
Visite de quartier : Bellevue, Saint Aubin, Lot. des Cours et L'Aubée - rendez-vous 10h30 - Rond point Rue Pompidou

### DIMANCHE 27

Tournoi - Salle Triskell - 14h (Échecs Passion)  
Repas des - Salle Trait d'Union - 12h (Amis de la Chapelle Saint-Laurent)

Prochaine parution : 1<sup>er</sup> février 2019

Merci de nous faire parvenir vos articles au plus tard  
pour le 15 janvier à : [communication@ville-yffiniac.fr](mailto:communication@ville-yffiniac.fr)



MAIRIE : Place de la Mairie - BP 9 - 22120 Yffiniac - Tél. : 02 96 72 60 33  
Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (vendredi 16h30),  
samedi de 9h à 12h (Etat Civil) - [accueil@ville-yffiniac.fr](mailto:accueil@ville-yffiniac.fr) - [www.yffiniac.com](http://www.yffiniac.com)  
Directeur de la publication : Michel Hinault - Mise en page : service communication  
Crédits photos : service communication, écoles et associations, Freepik  
Le Sillon est édité à 2650 exemplaires et imprimé sur papier recyclé.  
Distribution : Mairie d'Yffiniac - Création, Impression : Roudenn Grafik  
Retrouvez ce magazine sur [www.yffiniac.com](http://www.yffiniac.com)